

<b>Nom de l'entreprise</b>	Ressource d'hébergement l'Étape inc.
<b>Nature du contrat</b>	Hébergement et services professionnels pour des personnes qui présentent des troubles de santé mentale
<b>Valeur du contrat</b>	7 644 954 \$
<b>Adresse de l'entreprise</b>	1563, rue Bédard Laval (Québec) H7M 2L8 Canada
<b>NEQ de l'entreprise</b>	1169045391
<b>Date d'autorisation (du Conseil du trésor)</b>	2020-06-23
<b>Identification de l'organisme public</b>	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal
<b>Type d'exemption prévue</b>	<p><b>Article 25.0.4 – Poursuite d'un contrat en cours d'exécution</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Permission du Conseil du trésor</li> <li>• Dans l'intérêt public</li> </ul>
<b>Note</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressource d'hébergement l'Étape inc. doit compléter les démarches requises auprès de l'Autorité des marchés publics afin d'obtenir une autorisation de contracter, et ce, dans les meilleurs délais.</li> <li>• En cas de refus de l'Autorité des marchés publics de lui délivrer une autorisation de contracter, cette entreprise se verrait inscrite au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics, en vertu de l'article 21.2.0.0.1 de la Loi sur les contrats des organismes publics, et réputée en défaut d'exécuter les contrats (article 21.3.1 de cette loi).</li> </ul>